



DOMAINE :	Élèves - Administration	En vigueur le :	20 mai 2010
TITRE :	Auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones	Révisée :	avril 2015

Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes à moins que le contexte n'en indique le contraire.

PRÉAMBULE

Le Conseil s'engage à bâtir avec les élèves, les familles et la communauté, un milieu propice à l'apprentissage de tous. Le Conseil estime que chaque élève doit recevoir une éducation de la plus haute qualité qui répond à ses besoins et à ses intérêts.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) élabore et met en œuvre des pratiques d'enseignement et d'apprentissage assurant l'épanouissement et la réussite de tous les élèves. Ainsi, il développe des stratégies afin de minimiser tout écart qui pourrait exister entre les élèves autochtones et non-autochtones.

Références : *Politique ELE-séc-057P Équité et éducation inclusive*